
Causeries du dimanche. La F.-M.. et l'enseignement.

Numéro d'inventaire : 1985.00325

Type de document : imprimé divers

Imprimeur : Féron-Vrau (P.)

Date de création : 1910 (vers)

Description : Feuille imprimée pliée en deux, semble avoir été détachée d'une brochure.

Mesures : hauteur : 258 mm ; largeur : 176 mm

Notes : Elément d'une brochure dénonçant l'influence de la Franc-Maçonnerie dans l'évolution, jugée défavorable, de l'enseignement entre 1866 et 1905. Illustration en première page représentant des Francs-Maçons tentant de parer une statue de Jeanne d'Arc de leurs symboles. En légende : "Les F.-M.. ont essayé d'accaparer Jeanne d'Arc aux fêtes d'Orléans".

Mots-clés : Conception et politiques éducatives

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 4

ill.

CAUSERIES DU DIMANCHE

LA F.-M. ET L'ENSEIGNEMENT



LES F.-M. ONT ESSAYÉ D'ACCAPARER JEANNE D'ARC AUX FÊTES D'ORLÉANS

LA F.-M. ET L'ENSEIGNEMENT

Qui tient l'école tient le monde, a dit Leibnitz. Les francs-maçons ont pris l'école pour s'emparer de l'âme de l'enfant, pour s'emparer de la France. La méthode maçonnique est bien connue. Quand un maçon a trouvé dans son cerveau une idée pratique, la secte se l'approprie. On l'étudie, on la retourne dans tous les sens. Bientôt, le grand Conseil de l'Ordre l'approuve, enfin on la soumet au Convent annuel. C'est prêt.

Bientôt les FF.-MM. députés porteront la chose à la Chambre. On y mettra le temps, on échouera d'abord, mais l'idée fera son chemin. Voyez depuis combien de temps ils revenaient chaque année, avec leurs interpellations, leurs vœux, leurs projets de loi sur la *Séparation de l'Eglise et de l'Etat*. Leurs projets ont été longtemps écartés. Ils ont fini par arriver à leurs fins.

Il en a été de même de l'enseignement. Ils ont obtenu l'enseignement *neutre* dont ils ont fait l'enseignement *laïque*, lequel est devenu l'enseignement *athée*.

Ils n'ont pas agi ainsi seulement pour l'école primaire, ils ont envahi l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur.

En même temps, ils faisaient une guerre à mort aux écoles libres. Ce qu'ils veulent, c'est assurer à l'Etat, c'est-à-dire à la maçonnerie, le monopole de l'enseignement.

Dès 1870, le Grand-Orient (*Bulletin*, p. 296) proclamait que le Grand-Orient de France veut l'instruction *gratuite, obligatoire et laïque*.

Les Loges parisiennes formulèrent leur plan en novembre 1877.

1° Une fois le système de l'instruction publique et obligatoire établi, on laissera les écoles communales au besoin graduellement;

2° Une fois toutes les écoles communales laïcisées, on supprimera par des mesures successives et progressives les écoles congréganistes libres;

3° Une fois la dernière école libre fermée, on matérialisera l'enseignement dans les écoles de l'Etat, restées seules.

Ce plan fut réalisé graduellement mais sûrement. Pendant longtemps, conférences, articles de journaux, et surtout l'action de l'association puissante: la *Ligue de l'Enseignement* créèrent un grand mouvement d'opinion en faveur de l'école gratuite et obligatoire.

La Ligue de l'Enseignement était bien une ligue d'acointance et d'origine maçonnique.

Son fondateur disait d'elle, en 1883, au 5^e Congrès de la Ligue à Lille:

Autrefois, nous affirmions que la Ligue de l'Enseignement n'était pas une institution politique religieuse. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. Aujourd'hui il faut affirmer que la Ligue est bien une institution maçonnique.

Voilà bien la mentalité maçonnique qui se révèle ici comme partout ailleurs. — Et le F.-M. Macé ajoutait:

Oui, ce que nous faisons est une œuvre maçonnique. La Ligue est une maçonnerie extérieure. Je l'ai dit cent fois dans les Loges, d'un bout de la France à l'autre.

On arriva, grâce à ce concours, à la loi du 16 juin 1881 qui rendait l'enseignement gratuit. La loi du 28 mars 1882 rendait l'enseignement obligatoire. Enfin, le 30 octobre 1886, on arrivait à la laïcisation du personnel enseignant.

En même temps qu'avec le concours des Paul Bert, des Floquet, des Jules Ferry, elle arrivait à l'école laïque et neutre, la secte persécutait les écoles libres. Que d'entraves! que de tracasseries! tracasseries concernant les locaux scolaires, tracasseries atteignant directement les maîtres et maîtresses, campagne de calomnies dans les journaux contre tel ou tel Frère. Qui a oublié l'affaire du Fr. Flamidière, qu'il a fallu tout de même acquitter et reconnaître innocent?

Mais à côté de persécutions ouvertes, il y a eu des lois néfastes obtenues par la secte. Pendant plusieurs années, la loi du 16 juillet 1889 imposa trois ans de service militaire aux instituteurs libres, pendant que les instituteurs officiels ne faisaient qu'un an.

On voulait arriver à la suppression des écoles congréganistes. La loi du 1^{er} juillet 1901 sur les associations fut le moyen employé. Les Congrégations durent demander l'autorisation, sous peine de mort. Une fois les autorisations demandées, celles-ci furent refusées sans examen et en bloc. On ne vit jamais pareil cynisme et pareil abus de pouvoir.

En même temps parurent des décrets qui formaient les écoles congréganistes par milliers. On procéda ainsi par coupes réglées renouvelées chaque année.

Restaient encore les écoles des Congrégations anciennement autorisées. La loi Combes du 7 juillet 1901 supprima toutes les écoles congréganistes indistinctement. Ces écoles devaient avoir disparu au bout de dix ans. On procéda par tranches, pour ménager l'opinion.

L'enseignement athée.

La concurrence n'existant plus, on fit l'école athée que l'on veut imposer. Les paroles du F.-M. Geyer, au Convent de 1898, nous renseignent quelque peu sur ce point:

Le jour, dit-il, où l'Etat qui, aujourd'hui, est obligé de faire des concessions pour s'assurer des élites, pourra, dans sa libre indépendance, faire

de nouveaux programmes de libre pensée, ce jour-là le monopole de l'Etat sera laïque. Comme l'Etat c'est nous, l'Etat sera républicain, et nous, républicains et maçons, nous imposerons ces réformes.

Toutes les impiétés des instituteurs ne sont que l'écho fidèle des inspirations des Loges.

Les revues à leur service: le *Volume*, le *Bulletin de l'instruction primaire* sont absolument des manuels d'athéisme. L'école est devenue l'ennemie de Dieu et un laboratoire d'odieux blasphèmes.

En même temps, pour assurer l'œuvre de l'école sectaire, on crée des patronages laïques, des Amicales laïques et des Universités populaires, destinés à maintenir dans les enfants, dans les jeunes gens et les hommes, les idées inculquées par l'instituteur. Le but est surtout d'arracher les enfants à l'influence du prêtre et de le déchristianiser.

Le F.-M. Jean Macé, fondateur de la Ligne de l'Enseignement, disait à Cahors en 1891: « Louis XIV disait: l'Etat c'est moi. En République, nous devons dire: l'Etat c'est nous. Il faut que chaque jour qui s'éteint emporte avec lui les débris des croyances mortes. »

L'enseignement secondaire.

La F.-M. n'a pas cessé d'en vouloir aux collèges libres. Si les Congrégations furent dissoutes, dispersées, c'est parce qu'elles avaient fondé et dirigeaient des collèges libres. Il fallait arracher les enfants du commerce et de la bourgeoisie à l'Eglise. Toutefois, comme la question était moins avancée pour cette classe sociale, on frappa les maîtres, on suscita des complications, mais, pour attirer les élèves dans les lycées, on y maintint la chapelle et l'aumônier.

Pauvres aumôniers qu'il faut plaindre, obligés d'avoir affaire à des enfants que la plupart des professeurs rendent sceptiques, esprits forts et impies!

Le jour où il n'y aura plus de collèges libres, on mettra l'aumônier à la porte.

Pour y arriver, la franc-maçonnerie ne cesse de réclamer, au nom de la liberté, la fermeture des collèges libres. L'enfant, prétend-elle, appartient à l'Etat avant d'appartenir à sa famille. C'est une monstruosité.

Le monopole de l'enseignement à tous les degrés, c'est ce à quoi visait la franc-maçonnerie.

Michel Le François, l'auteur du *Plan maçonnique*, ouvrage très apprécié sur la F.-M., conclut en ces termes en 1891 un rapport présenté à l'assemblée des catholiques de Lille:

A jetter un regard d'ensemble sur la manière dont, jusqu'ici, le *Plan maçonnique* a été exécuté, on se sent pris de stupeur et d'effroi; on se demande si les temps prédits par le F.-M. Fernand Maurice, au Convent de 1890, ne sont pas arrivés, et si vraiment il est encore quelqu'un qui puisse bouger en France, en dehors des F.-M.

Les libertés s'en vont une à une; l'école inculque à l'enfant des idées matérialistes et athées; la famille

est désorganisée; la délation devient une institution officielle; l'armée, démoralisée, perd chaque jour de sa discipline et de sa force; la guerre religieuse poursuit sans trêve ni merci, et les ouvriers, trompés par le mirage des mots, y apportent l'apréçu de leurs rançunes sociales.

Telle est l'œuvre de la F.-M., de cette coterie sectaire et malveillante qui tient la France sous sa domination.

Le plan est loin d'être achevé encore; et la guerre continue contre l'Eglise, qui toujours, cependant, a répandu sur notre pays les bienfaits de sa charité et les prodiges de son dévouement: « La bataille est loin d'être terminée, s'écrit le F.-M. Rabier, et on peut se demander si les luites auxquelles nous avons pris part ne sont pas de simples escarmouches, en comparaison de celles qui nous attendent.

Quand les églises seront fermées, quand les croix seront enlevées du bord des chemins, comme de la tombe où reposent nos morts; quand il ne sera plus permis aux Français de se souvenir de la « vieille chanson » qui berçait les misères humaines et qui donnait ici-bas la résignation de l'espoir; quand, enfin, au nom de « l'unité morale », tous devront être libres-penseurs dans les conditions prescrites par le Grand-Orient, alors, peut-être, la F.-M. sera-t-elle satisfaite.

Mais, alors aussi, que restera-t-il de la grandeur et de la prospérité de la France? Nous marchons à l'abîme; il est plus que temps que le pays s'arrête, s'il ne veut pas y rouler.

Que les catholiques ouvrent enfin les yeux! Qu'ils se souviennent que, depuis un siècle et demi, l'Eglise n'a cessé d'élever la voix pour combattre ce qu'elle a appelé « la grande hérésie »; qu'elle écoute la voix de Léon XIII dénonçant la franc-maçonnerie:

Son nom, c'est le naturalisme.

Son esprit, c'est la négation de toute révélation.

Son œuvre, c'est la destruction de toute religion, et en définitive de tout ordre social.

Sa puissance et ses armes: ce vaste réseau d'associations rattachées par des serments impies et criminels.

Que les honnêtes gens se réveillent! Qu'ils ne se laissent plus prendre à la piperie des mots ni à l'équivoque des combinaisons politiques; qu'ils fassent taire ce qui les divise; qu'ils s'unissent dans une action commune, énergique, continue, pour se débarrasser de la tyrannie maçonnique; qu'ils se rappellent enfin que l'avenir est à ceux qui veulent: l'avenir est à ce prix.

Ces lignes remontent à 1894. Hélas! que d'événements se sont produits depuis lors! Poursuite des Congrégations, fermeture des écoles, séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Ces cris poussés par la secte au sujet de la laïcisation de tout enseignement sont des cris formidables.

Bientôt il ne sera plus possible, si nous laissons tout faire, d'instruire chrétiennement les enfants.

A moins que Dieu n'intervienne, et que nous défendions énergiquement la conscience de nos enfants.

La tactique de la Ligne de l'Enseignement.

Lors de la fondation de la Ligne de l'Enseignement en 1893, le F.-M. Jean-Macé écrivait:

Je fais appel à tous ceux qui conçoivent la Ligue future comme un terrain neutre, *politiquement, et religieusement parlant*, et qui placent assez haut la question de l'enseignement populaire, dans le sens strict du mot, pour accepter de la servir toute seule sur ce terrain-là, abstraction faite du reste. Ce ne serait pas la peine d'essayer, si l'on voulait faire autre chose.

Immédiatement, on fit signer des listes d'adhésion portant cette formule :

Les soussignés, désireux de contribuer personnellement au développement de l'instruction dans leur pays, déclarent adhérer au projet d'établissement en France d'une Ligue de l'Enseignement, au sein de laquelle il demeure entendu qu'on ne servira les intérêts particuliers *d'aucune opinion religieuse ou politique*.

Mais à la tête de la Ligue était un état-major maçonnique : « Je savais très bien, en appelant à moi les citoyens désireux de coopérer personnellement au développement de l'instruction dans le pays sans servir une opinion religieuse ou politique, je savais très bien que je préparais la République. » (C'est-à-dire l'athéisme et toutes les persécutions actuelles.)

Après 1870 et ses désastres, on se servit de la formule mise à la mode. C'est l'instituteur allemand qui a vaincu..... Pour réagir et relever la France, il fallait l'instruction obligatoire. Pas d'autre remède. Nous avons dit le reste plus haut. Pour arriver à faire des soldats sans Dieu, et à les arracher aux officiers « jésuites », on créa les œuvres post-scolaires, on les groupa en Sociétés de tir, etc. Les réunions ont toujours lieu le dimanche matin, évidemment, afin d'empêcher les jeunes gens d'aller à la messe et pour leur faire perdre le chemin de l'église.

La Ligue de l'Enseignement s'est d'ailleurs glorifiée des résultats de l'enseignement laïque et s'en est attribué la pleine responsabilité.

Le Pape et le clergé catholique ont accusé la franc-maçonnerie de la révolution qui s'est accomplie dans les idées et dans le système scolaire de ce pays. Il m'a toujours paru qu'il y avait là une méprise et comme un reste de superstition à l'endroit du rôle qu'on prêtait jadis aux Sociétés secrètes. Les Sociétés secrètes n'ont plus un grand rôle à jouer dans une démocratie. Tout s'y fait et tout doit s'y faire au grand jour, pour avoir quelque efficacité. L'Eglise se serait moins trompée si elle avait rendu responsable la Ligue de l'Enseignement des lois scolaires sur l'obligation, la gratuité et la

laïcité, qu'elle a si violemment combattues. (*Bulletin de la Ligue*, 1884, p. 488-489.)

La fraternité de la Ligue et de la Maçonnerie.

Je trouve cette parenté étroite dans le toast suivant porté par J. Macé à la Loge *les Amis réunis* de Strasbourg.

La maçonnerie ne pouvait pas ne pas reconnaître une sœur dans la Ligue, et c'est bien aussi ce qui est arrivé..... J'en conviendrais volontiers avec les adversaires de la Ligue; ils ont eu bien raison de crier à la franc-maçonnerie en voyant son programme. Si celui qui l'a dressé n'avait pas été maçon, il avait tout ce qu'il fallait pour le devenir, et ceux qui ont accepté ce programme, qui se sont mis à l'œuvre pour le réaliser, sans être des nôtres, ceux-là ont aussi tout ce qu'il faut pour en être.

L'alliance que j'invoque ici est donc une alliance toute faite, si je puis m'expliquer ainsi, et je me trouverais au milieu de vous pour la première fois, mes yeux ne rencontreraient dans cette salle que des visages inconnus, je saurais déjà quel accueil des maçons vont faire aux trois sœurs que j'ai à vous proposer :

A l'entrée de tous les maçons dans la Ligue!

Avis aux catholiques.

M^r Dupanloup, évêque d'Orléans, écrivait il y a bien longtemps.

Sous le couvert d'un but excellent — et c'est là le grand danger, parce que c'est ce qui fait illusion, — sous prétexte de propager l'instruction et de faire la guerre à l'ignorance, on propage l'incrédulité, on fait la guerre à la religion, et on prépare, bon gré, mal gré, la ruine de tout ordre moral et social. Et nous, qui voulons, autant et plus que qui que ce soit, l'instruction des enfants, l'instruction des femmes, l'instruction du peuple, car c'est là une œuvre éminemment chrétienne, nous sommes accusés de nous opposer au progrès de l'instruction, parce que nous luttons contre l'enseignement antichrétien et antisocial. Certes, s'il ne s'agissait que de répandre l'instruction, avec toutes les garanties nécessaires d'un enseignement utile aux âmes, je n'aurais rien à dire. Mais le but des meneurs est tout autre, et ils le proclament eux-mêmes. Ils sont francs-maçons, et les honnêtes catholiques qui, trompés par l'enseigne, ont inscrit leurs noms parmi les adhérents de cette Ligue de l'Enseignement, participent, sans le savoir, à une œuvre maçonnique et à l'édification de cette société nouvelle dont la religion doit être bannie. (M^r Dupanloup, évêque d'Orléans.)

